



Christoph Dür
**Le rôle de la forêt
et des arbres
dans la lutte contre
la pauvreté**

Editeurs:

- Intercooperation, Organisation Suisse pour le Développement et la Coopération, 3001 Berne
- DDC, Direction du Développement et de la Coopération, 3003 Berne
- Groupe de travail «Forêt et arbres dans la coopération au développement»

Auteurs:

Christoph Dürri a réalisé cette étude sur demande de la DDC (Direction du développement et de la coopération). Le groupe de travail «Forêt et arbres dans la coopération au développement» est à l'origine de cette étude et en a assuré l'accompagnement. Le groupe est constitué de représentants de la DDC, de l'OFEFP, du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), de l'EPF Zurich, Intercooperation et Helvetas. Son but est de diffuser des informations sur la forêt et les arbres en mettant un accent particulier sur leur importance comme éléments du développement rural durable, de la nature et du paysage, et comme facteurs de la politique globale en matière d'environnement (<http://www.forestflash.ch>).

Le groupe de travail s'engage pour que la forêt et les arbres ne soient pas thématiques uniquement en relation avec les ressources, l'environnement et le paysage, mais aussi avec des concepts transversaux comme le renforcement du pouvoir de décision (empowerment), le gender et la pauvreté. Cet effort sera efficace si les personnes responsables tiennent compte de ces relations dans les débats nationaux et internationaux sur la coopération au développement. En outre, nous sommes convaincus que l'amélioration de la situation engendrée par la pauvreté contribue considérablement à la conservation des forêts.

Les membres du groupe de travail:

Daniel Birchmeier, seco
Jürgen Blaser, Intercooperation
Christoph Dürri, Intercooperation
Christian Kùchli, OFEFP
Ulrich Lutz, DDC
Hans Schaltenbrand, Helvetas
Adrian Sommer, DDC
Jean-Pierre Sorg, EPF Zurich
L'auteur remercie Arnold Egli pour la relecture critique du document.

Préface de la publication

«Le rôle de la forêt et des arbres dans la lutte contre la pauvreté»

Les forêts et la pauvreté: au premier abord, ces deux termes ne semblent pas avoir grand chose en commun. Les citoyens du monde développé associent beaucoup plus les forêts aux idées de loisirs et de luxe. Notre conception de la pauvreté est plutôt une image de cabanes délabrées dans des zones urbaines occupées par des squatters. Mais cette image n'est qu'un seul aspect d'un phénomène bien plus répandu. Dans les pays en développement, les pauvres et les très pauvres vivent souvent des forêts, avec les forêts, à l'intérieur des forêts. Les pauvres – et tout particulièrement les femmes et les enfants – comptent énormément sur les produits et ressources que peuvent offrir les forêts: en fait, ce n'est pas très différent de la situation dans nos propres pays il n'y a guère qu'une centaine d'années. Les pauvres sont souvent les sans terre et ils ont besoin d'avoir libre accès aux ressources des forêts afin de survivre. C'est la raison pour laquelle les pauvres ne peuvent pas se permettre d'être indifférents aux questions sur «ce qui arrive à leurs forêts». Par ailleurs, la question qui s'y rapporte, celle de comment faire participer les pauvres à la gestion des ressources forestières et peut-être même comment les aider à surmonter leur pauvreté grâce à elles, aura une influence décisive sur

l'avenir des forêts dans ces parties du monde. Il faut aider les pauvres et soutenir leurs efforts visant à défendre et à faire valoir leurs propres intérêts. La Suisse, qui a une expérience très diversifiée de la gestion coopérative des forêts et des structures décentralisées d'administration, est dans une position unique pour faire une importante contribution à cet égard.

Cette étude, écrite par Christoph Dürri et parrainée conjointement par la DDC, le groupe de travail «Forêt et arbres dans la coopération au développement» et Intercooperation, présente les mécanismes interactifs souvent fort complexes entre les forêts et la pauvreté dans une langue précise et facile à comprendre. Nous voudrions que tous ceux qui s'occupent de questions de pauvreté rurale ou de gestion des forêts dans le contexte de la coopération internationale la lisent.

Felix von Sury
Directeur Intercooperation

Le rôle de la forêt et des arbres dans la lutte contre la pauvreté – Quelques réflexions

Introduction	4
1 Quels sont les facteurs qui appauvrissent la population dépendante des produits forestiers?	6
2 Comment la gestion forestière peut-elle contribuer à l'amélioration des conditions de vie des pauvres?	10
3 Que faut-il pour améliorer l'utilisation de la forêt et des arbres par les pauvres?	14
4 Quelles sont les conclusions, que nous reste-t-il à faire?	17

Introduction

Journée thématique «Forêt et pauvreté» du 17. 11. 1999

Quatre exposés ont été présentés: *Définition de la pauvreté et comment lutter contre elle?* (BÜRKL, Hansfranz; DDC); *La lutte contre la pauvreté – un exemple concret du Mali* (POSCHEN, Peter; OIT); *La Foresterie Sociale au Projet Crête Zaïre-Nil* (GASANA, James K.; Intercooperation) et *La contribution des arbres et des forêts dans la lutte contre la pauvreté* (EGLI, Arnold; Stäfa). Le quatrième exposé a présenté des arguments en faveur de la contribution des arbres et des forêts à la lutte contre la pauvreté. Ces arguments ont fait l'objet d'un débat.

(Les documents relatifs à la journée thématique sont à disposition auprès de inforest@intercooperation.ch)

Le thème de la «lutte contre la pauvreté» est un des axes prioritaires de la coopération au développement suisse et internationale. L'Organisation des Nations Unies s'est fixée comme objectif de diminuer de moitié la pauvreté globale jusqu'en 2015. Quelle peut être la contribution des arbres et de la forêt? A Berne, en novembre 1999, ces sujets ont fait l'objet d'une journée thématique initiée par le groupe de travail *Forêt et arbres dans la coopération au développement* (voir encadré). Une étude¹ de la DDC sur la mise en œuvre de la lutte contre la pauvreté dans les programmes et le débat international sur ce sujet sont à l'origine de cette initiative.

Objectif de ce document

Ce document aimerait stimuler la discussion sur une des priorités du débat international, soit «la forêt et la pauvreté». Les questions suivantes méritent d'être débattues et approfondies non seulement au niveau international mais également en Suisse: *Quels sont les facteurs qui appauvrissent la population dépendante des produits forestiers? – Comment l'exploitation des forêts peut-elle contribuer à l'amélioration des conditions de vie des pauvres? – Que faut-il pour améliorer l'utilisation de la forêt et des arbres par les pauvres?*

Ce document est donc destiné à tous ceux qui se préoccupent de ces relations: les collaborateurs de la DDC, du seco, de la Direction fédérale des forêts de l'OFEFP²; ainsi que les organisations non gouvernementales, les représentants de l'économie et de la coopération internationale.

L'année 2002 sera ponctuée par deux événements, soit la rétrospective sur le développement durable (*Agenda 21, RIO+10* à Johannesburg) et *l'Année internationale de la montagne*³, qui mettront au premier plan la lutte contre la pauvreté et l'utilisation des ressources.

Pourquoi mettre en avant ce thème aujourd'hui?

Suite aux diverses évolutions, le thème «Forêt et pauvreté» gagne actuellement en importance. Dans leurs documents stratégiques, toutes les grandes organisations de développement internationales se préoccupent des conséquences de l'exploitation de la forêt sur les conditions de vie des pauvres. La Banque Mondiale considère l'impact de la forêt sur la lutte contre la pauvreté comme un des trois piliers de sa nouvelle stratégie forestière, à côté de la durabilité économique et de la conservation de la biodiversité. Les critères sociaux jouent également un rôle toujours plus important dans la certification des forêts.

Les problèmes écologiques toujours plus aigus et leurs influences sur le fossé toujours plus large entre pauvres et riches sont au centre des stratégies de mise en œuvre des conventions globales sur l'environnement – les trois facteurs les plus importants liés à la forêt, sont la lutte contre la désertification, la conservation de la biodiversité et la convention sur le climat. Le débat sur le rôle des arbres pour le stockage du carbone dans le cadre du protocole de Kyoto et la disponibilité internationale à faire de grands investissements dans les reboisements soulignent clairement l'importance des répercussions de l'exploitation forestière sur les groupes de population défavorisés. Des améliorations globales de l'environnement sont urgentes et nécessaires, mais elles ne doivent en aucun cas se faire au détriment des populations déjà désavantagées.

1 Quels sont les facteurs qui appauvrissent la population dépendante des produits forestiers?

Qui est pauvre?

Selon la Banque Mondiale, la population pauvre en milieu rural l'est davantage que celle en milieu urbain. Plus le ménage est pauvre, plus la dépendance vis-à-vis des ressources naturelles est grande. Les femmes et les enfants sont surtout concernés, car ils consacrent la plus grande partie de leur travail à ramasser du bois de feu en forêt et à garder le bétail. Les ménages qui dépendent fortement de la forêt sont les suivants:

les chasseurs vivant entièrement ou partiellement de leur activité de chasse;

les paysans itinérants, qui cultivent temporairement des champs dans la forêt tropicale ou dans les régions sèches;

les éleveurs de bétail, dont les animaux se nourrissent des arbres. Lors des périodes sèches en particulier, ils dépendent entièrement de la forêt;

les agriculteurs dont les activités principales se déroulent hors de la forêt peuvent en être fortement dépendants pour l'approvisionnement en fourrage, en produits alimentaires, en matériaux de construction et en énergie;

les artisans et les commerçants (ruraux et urbains) ont diverses relations avec la forêt: les produits forestiers s'achètent et se vendent.

(Extrait d'un document de base pour la Banque Mondiale⁴)

L'ampleur de la pauvreté dans le monde

Les critères de pauvreté ne se limitent pas à de simples données du revenu moyen par habitant et à l'aspect de la sécurité alimentaire. Une diminution de la pauvreté implique une amélioration générale des conditions de vie. La forêt joue un rôle important: elle renforce la capacité des pauvres à se prémunir contre les mauvaises récoltes, la sécheresse, les périodes saisonnières difficiles et les dépenses imprévues. La garantie du respect des droits des pauvres et la prise en considération de tous leurs besoins sont des conditions supplémentaires pour réduire de moitié la pauvreté jusqu'en 2015.

La Banque Mondiale mentionne que la contribution de la forêt à la lutte contre la pauvreté est un des trois principaux piliers de sa nouvelle stratégie forestière⁵. En effet, sur une population mondiale totale de 6 milliards, 1.2 milliards de personnes doivent vivre avec moins de \$1 par jour et les conditions de vie de 1.6 milliards de personnes dépendent plus ou moins fortement des ressources forestières, soit du bois, des produits non ligneux, de l'agroforesterie et des prestations immatérielles. Les familles pauvres dépendent souvent exclusivement de la forêt pour le bois de feu, le fourrage et les plantes médicinales.

Les décisions importantes sont prises sans les personnes concernées

Sur la base d'une étude bibliographique et à l'aide de cas concrets, Egli⁶ décrit les relations complexes de cause à effet entre la forêt et la pauvreté. Quelles sont les répercussions d'une détérioration des ressources forestières sur la pauvreté? Est-ce qu'une politique conséquente de lutte contre la pauvreté entraîne automatiquement une amélioration des ressources forestières?

Les décisions sont souvent prises loin des régions forestières et sans tenir compte des besoins de la population locale qui en subit par la suite les conséquences négatives.

La capacité des pauvres à assumer leurs droits et la garantie d'un libre accès durable aux ressources forestières sont les conditions préalables à une lutte efficace contre la pauvreté à travers la gestion de la forêt et des arbres. Lorsque des décisions sur l'exploitation des ressources forestières sont prises sans tenir compte de l'avis de la population locale, les conséquences négatives suivantes se produisent ce qu'il faudrait éviter en améliorant les conditions-cadre (selon EGLI, 1999):

- une exploitation d'un nombre réduit de produits forestiers (le bois avant tout), une évasion des profits vers l'extérieur, l'absence d'investissements à long terme au niveau local,

- l'engagement d'une main d'œuvre extérieure et l'utilisation de machines lourdes (dégâts à la forêt, investissements externes),
- la perte du savoir traditionnel,
- la définition des droits fonciers et d'usufruit en défaveur de la population locale,
- l'émigration de la population locale suite aux mauvaises conditions économiques, d'où une désagrégation sociale et un possible manque de main d'œuvre au niveau local,
- des grandes entreprises forestières et industrielles bénéficient de subventions, d'avantages fiscaux, d'activités de recherche, de formation, de formation continue et de conditions commerciales avantageuses. Elles ont en outre toujours un accès plus aisé aux services gouvernementaux et administratifs.

Les processus politiques, législatifs et de planification doivent donc tenir compte des facteurs suivants:

- Des influences nationales et internationales de la politique sur l'exploitation des ressources forestières, des conditions de marché et du cadre institutionnel,
- des relations de pouvoir de chaque acteur, respectivement des bénéficiaires et des non-bénéficiaires d'un accès à la forêt et à ses produits,
- de l'examen de la gestion forestière dans le cadre des conditions globales de vie (sustainable livelihood) des groupes de population pauvres, y compris

l'accès aux ressources de base comme la santé, la formation, mais aussi la justice et les marchés,

- des besoins des propriétaires forestiers et des utilisateurs de la forêt en mettant un accent particulier sur ceux de la population locale pauvre,
- des produits et des prestations de la forêt ainsi que de leurs conditions sur le marché.

Les conclusions les plus importantes de l'étude sont les suivantes:

- Dans la plus grande partie du monde, il est impossible de gérer et de protéger durablement un espace de vie dépourvu d'arbres et de forêts.
- Une dégradation de la forêt touche l'ensemble de la population, mais surtout les groupes défavorisés.
- la destruction de la forêt peut aussi bien être la cause que la conséquence de l'évolution de la pauvreté ou de la prospérité. La destruction de la forêt et l'augmentation de la pauvreté sont souvent liées aux conditions structurelles de pouvoir, aux processus centralisés de prise de décisions et aux mauvaises conditions gouvernementales.
- La création de revenus à l'intérieur et à l'extérieur de la forêt, l'augmentation de la productivité agricole en dehors de la forêt et une nouvelle réglementation de l'accès aux ressources du territoire (réforme foncière) sont considérées comme des mesures prometteuses.

- La croissance économique rend la lutte contre la pauvreté efficace seulement si les pauvres en profitent également.
- Une gestion forestière durable au service de la prévoyance sociale et de la diminution de la pauvreté exige un changement et une adaptation des processus politiques. Un partage équitable et un accès aux ressources naturelles ne sont possibles qu'avec de nouvelles conventions sociales.

Est-ce que la pauvreté est synonyme de «revenu faible» et de «faim»?

Une enquête⁷, auprès de divers acteurs de différentes régions, sur les besoins des pauvres dans le domaine de la *Gestion de la forêt et des arbres* montre clairement la complexité des problèmes qui provoquent la pauvreté. La littérature anglophone différencie cinq formes de capital, nécessaires à la durabilité des conditions de vie: *le capital naturel, physique, financier, humain et social*. Le tableau ci-dessous présente les résultats de l'enquête en répartissant les principaux problèmes des pauvres dans ces 5 domaines:

Tableau des principaux problèmes des populations pauvres liés aux conditions de vie durables selon une enquête réalisée dans diverses régions. Selon MACQUEEN, Duncan

<i>capital naturel</i>	<p>Les ressources naturelles (sol, arbres, eau, pâturage)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La surexploitation des ressources due à l'inapplication des réglementations légales et à un aménagement du territoire déficient; ● Une faible productivité, une agriculture marginale (à cause du climat, du sol et/ou de la topographie), des catastrophes naturelles (feu, inondation, sécheresse, etc.); ● Une exploitation insuffisante des alternatives (manque de moyens pour l'amélioration de la production, informations insuffisantes sur le traitement, la plus value et les marchés).
<i>capital physique</i>	<p>Les moyens de production (privés et infrastructures publiques)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'isolement géographique du marché, lié à une infrastructure publique déficiente (routes, communication, écoles, santé); ● Le manque d'eau potable et de nourriture saine; ● Des conditions légales incertaines pour les propriétaires et les exploitants ruraux; ● Le manque de possibilités de travail (de manière générale, pas uniquement en forêt).
<i>capital financier</i>	<p>Les moyens financiers et l'accès aux marchés</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Des risques élevés pour l'entrepreneur individuel, une organisation et une collaboration déficientes des petites entreprises, un travail insuffisant au niveau des groupes de pression; ● Le manque de possibilités de formation et de formation continue dans les domaines de l'épargne et du crédit, l'absence d'informations sur le marché; ● Une législation du secteur informel déficiente, une politique fiscale floue; ● Des méthodes de transformation inadaptées, un manque d'expérience au niveau du développement de produits.
<i>capital humain</i>	<p>Les facteurs humains</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une mauvaise alimentation et une santé précaire; ● Un manque de possibilités de formation et de formation continue; ● Des structures institutionnelles insuffisantes dans le domaine de la formation et du conseil (finance et connaissances) et un accès restreint à ces prestations.
<i>capital social</i>	<p>Le réseau social</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'absence de politique orientée vers la décentralisation et la participation des groupes de population pauvres; ● Une formation déficiente dans les domaines de la planification, de la budgétisation et de la mise en œuvre de mesures au niveau local (communes).

En conclusion, le *Programme de recherche forestière* doit aborder les problèmes de manière *transdisciplinaire*⁸. La mise en œuvre ciblée des propositions de

solutions a uniquement des chances de succès si des *changements politiques et institutionnels* offrent un meilleur contexte pour leur réalisation.

2

Comment la gestion forestière peut-elle contribuer à l'amélioration des conditions de vie des pauvres?

De meilleures conditions de vie

La forêt et les arbres ne fournissent pas seulement des produits ligneux et non ligneux, mais, par leur multifonctionnalité, ils influencent fortement l'ensemble des conditions de vie de la population tributaire de la forêt. La forêt est un espace vital offrant de l'eau potable, des terres, du bois, du fourrage, des fruits, du gibier, des plantes médicinales, et joue ainsi un rôle particulièrement important pour les populations les plus touchées par la pauvreté. Elle représente pour elles un lieu de travail, une source de nourriture pour les hommes et les animaux, du matériel, de l'énergie, un endroit pour les rencontres spirituelles, une protection contre les dangers naturels et une caisse d'épargne pour les périodes difficiles.

D'une manière générale, la forêt contribue à une amélioration des conditions de vie dans les domaines suivants⁹:

Des produits de subsistance, des intrants agricoles et un meilleur revenu

L'exploitation des produits forestiers et leur transformation est pour la plupart des pauvres une occupation partielle, complémentaire à l'agriculture saisonnière insuffisante ou à défaut d'autres possibilités de travail. Grâce à l'échange ou la vente, les produits forestiers permettent souvent l'acquisition de moyens pour d'autres activités: des semences et des engrais, la rémunération de personnes complémentaires employées pour les travaux

agricoles lors des périodes de labour et de récolte, ou du capital pour faire du commerce. Les produits forestiers comme le fourrage, les produits alimentaires (fruits, champignons, racines, etc.), le bois de feu ou les médicaments permettent une économie et ainsi des revenus indirects.

Une sécurité alimentaire améliorée et une source d'approvisionnement en nourriture

En complément de la production agricole, les forêts représentent une importante source de nourriture. Dans les pays en développement, la plus grande partie des ménages ruraux est dépendante de la nourriture que la forêt fournit aux hommes et aux animaux. Le bois de feu est souvent la seule source d'énergie permettant de cuire les aliments pour les rendre comestibles et exempts de tout agent pathogène. Les forêts fournissent également le matériel pour la fabrication d'outils agricoles, de lieux de stockage, d'accessoires pour la pêche et la chasse, ainsi que du fourrage pour les animaux domestiques. Les arbres jouent un rôle important dans le cycle de l'eau potable et protègent les animaux et les cultures agricoles.

Une vulnérabilité amoindrie en situation de crise et la forêt comme filet de sécurité

Les familles pauvres vivent souvent dans des conditions précaires ne permettant pas de faire face à des situations de crise. Les aliments forestiers riches en valeur énergétique comme les racines, les tubercules et les noix sont souvent importants

pour la survie suite aux inondations, aux sécheresses, aux famines et aux guerres. La forêt et les arbres jouent un rôle significatif (bas de laine) pour surmonter des situations exceptionnelles comme la perte de récolte, le chômage, la maladie dans la famille et les dépenses imprévues.

L'utilisation durable des ressources naturelles

Une utilisation durable des ressources naturelles est essentielle pour assurer des moyens d'existence à tous, et en particulier à la population pauvre et rurale. Celle-ci est particulièrement sensible à la destruction de ses bases de vie. Cela ne signifie cependant pas que la pauvreté empêche des investissements au niveau de l'environnement. Des exemples montrent que des groupes de population pauvre peuvent mobiliser beaucoup de moyens (sous forme de travail), si les incitations et les chances de réussite sont favorables. Sans la richesse des expériences locales, les solutions techniques sont vouées à l'échec.

L'amélioration de la qualité de vie

Outre les revenus et les bases de vie, la forêt offre des biens et des prestations immatériels. La forêt et les arbres jouent dans toutes les sociétés un important rôle comme centre de rencontre religieux, culturel et spirituel, ainsi que dans la délimitation du pouvoir légal. La conscience du bien-être et de la qualité de vie est influencée par de nombreux facteurs comme le respect de soi-même, la compétence d'analyser ses propres problèmes et de

prendre des décisions, ainsi que l'accès à la connaissance et aux prestations. Les initiatives liées à la forêt et aux arbres qui règlent et améliorent l'accès aux ressources, et qui se basent sur des processus de décisions participatifs et équitables, contribuent à une meilleure prospérité surtout pour les pauvres.

Cela justifie aussi la demande d'intégrer et de faire participer les groupes de population pauvre dans les processus et les décisions de planification forestière.

Les leçons du passé

Les pauvres sont conscients de leur pauvreté

Les questions sur les causes de la pauvreté et sur sa diminution sont complexes et dépendent fortement de notre vision. La pauvreté touche tous les domaines de la vie et se présente surtout sous forme d'impuissance à se sortir de cette situation insupportable. Le *renforcement du pouvoir de décision* (empowerment) est considéré comme une mesure importante de la lutte contre la pauvreté. La participation active à la gestion des ressources des personnes touchées par la pauvreté est un concept largement accepté. Mais, il nécessite encore des stratégies de mise en œuvre plus concrètes et à caractère obligatoire. Parmi les personnes défavorisées, les groupes cibles doivent être définis plus clairement. Les informations de base sur la situation de la pauvreté dans le pays partenaire et dans les régions de projet doivent être recherchées avec les per-

sonnes concernées à l'aide de techniques d'évaluation de la pauvreté (Poverty assessments)¹⁰.

Décisions communautaires décentralisées sur l'utilisation des ressources naturelles

L'amélioration de la production durable et de l'accès aux moyens de production, ainsi que l'impact sur les conditions cadres ont une grande influence sur une évolution positive de la situation de pauvreté. Les connaissances locales et le savoir-faire sont souvent présents pour une utilisation des produits forestiers respectueuse de l'environnement. Si les plus pauvres peuvent réellement en profiter, la forêt, comme lieu de travail et de revenu complémentaire, peut diminuer la pauvreté.

Dans de nombreux pays, la plupart des interventions ne rendent pas justice au rôle des femmes, bien que ces dernières soient en grande partie responsables de l'utilisation de la forêt. Une analyse des groupes d'utilisateurs est nécessaire afin d'apprécier leurs besoins à leur juste valeur.

Les processus garantissant une utilisation équitable des ressources forestières dans l'espace rural ont souvent un lien avec une activité coopérative communautaire. Les concepts de *Collaborative Forest Management* – contrats réglant les procédures de contrôle de l'Etat et des décisions locales – sont des processus d'apprentissage qui encouragent les participants à résoudre aussi d'autres problèmes externes au domaine forestier.

L'importance de la forêt en matière de politique de développement

Le développement local est influencé par les produits, les prestations et la diversité biologique de la forêt. Les interventions dans le domaine de la lutte contre la pauvreté nécessitent un engagement transdisciplinaire pour tenir compte des relations complexes. Ceci ne signifie pas une renaissance des projets de développement rural intégrés des années 70 et 80 dans lesquels les petits paysans étaient favorisés par des prestations de l'Etat. Il s'agit plutôt de soutenir les processus donnant la possibilité aux petits paysans de participer aux décisions et au marché. Les projets forestiers purement techniques ont perdu de leur signification, alors que la forêt gagne en importance, non seulement dans les programmes d'utilisation des ressources naturelles, mais aussi dans d'autres domaines comme celui de la bonne conduite de gouvernement, l'augmentation des revenus et l'amélioration de la justice sociale.

Un monitoring et un renforcement du pouvoir de décision participatif et orienté vers la pauvreté

En coopération, les projets sont souvent implicitement compris comme des mesures de lutte contre la pauvreté. Cependant, cette «évidence de la lutte contre la pauvreté» ne se laisse que difficilement documenter. L'hypothèse que de meilleures conditions de vie pour les mieux lotis entraînent une amélioration pour les plus pauvres ne s'est malheureusement pas vérifiée. L'examen de la pauvreté

nécessite un monitoring¹¹ participatif pour éviter la subjectivité et prendre en compte sa dimension multiple, ainsi qu'un regard extérieur différencié sur la question de l'inégalité. Les données de base doivent donc être saisies avec une vision orientée vers la pauvreté (poverty assessments, gender assessments). Lors de l'évaluation des mesures prises pour la suppression de la pauvreté et pour la réduction des différences entre les niveaux de vie, l'élimination des causes est tout aussi importante.

La solution *directe*, soit le renforcement du pouvoir de décision incluant la participation la plus large possible et l'encouragement à la propre responsabilité, soutient immédiatement les personnes concernées, en partie directement ou à travers des organisations intermédiaires. Les mesures *indirectes*, qui considèrent l'influence sur les conditions cadres comme causes exogènes de la pauvreté, sont tout aussi importantes. Le changement structurel des rapports de force actuels, des dispositions légales et fiscales, ainsi que le partage équitable des ressources (comme la connaissance et le pouvoir) nécessitent une forte pression politique, qui doit provenir en premier lieu des personnes concernées. Les mesures contre la pauvreté doivent clairement viser à soutenir la pression pour des changements en faveur d'une répartition équitable et ne pas se contenter de rendre la pauvreté supportable.

Documentation complémentaire de la DDC

Une étude¹² bibliographique de la mise en œuvre de la lutte contre la pauvreté dans les programmes existants a mis en évidence le manque d'objectifs pratiques explicites. Malgré un grand engagement et une grande expérience pratique dans les projets, une documentation systématique et un système de monitoring cohérent font défaut.

La DDC a publié à la fin 2000 un document de travail¹³ pour une compréhension globale de la pauvreté qui cherche à lier les points de vue des pauvres en tant que personnes concernées et ceux des institutions de développement en tant que «donateur».

3

Que faut-il pour améliorer l'utilisation de la forêt et des arbres par les pauvres?

Disposition pour une vision différente

La forêt et les arbres contribuent d'une manière essentielle aux conditions de vie de la population rurale. Pour améliorer durablement la vie des pauvres concernés, il est nécessaire qu'ils soient disposés à mettre en avant leurs besoins, à analyser les conditions cadres et à mener à terme les changements nécessaires à tous les niveaux de la société et de la politique. La gestion des ressources forestières s'y prête particulièrement bien, car elle concerne directement une grande partie des pauvres.

Les éléments essentiels sont les suivants:

Mettre les groupes de population pauvres et les femmes au centre des préoccupations

Comme les arbres et les forêts sont essentiels pour la survie des pauvres, les différents groupes doivent être intégrés aux processus de décision car les conséquences les touchent directement. Les questions relatives à la représentation des groupes (comment? qui?) et à la manière de créer un accès équitable aux ressources sont capitales. Une exigence préalable est l'analyse des conditions d'utilisation des ressources forestières, des responsabilités y relatives et de l'accès nécessaire pour chaque produit et chaque groupe de pauvres. Ainsi, les besoins des femmes et des enfants seront également pris en compte. L'action commune permettra de réaliser l'objectif.

Dans de nombreux pays, le changement simultané des conditions cadres politiques et légales est le pas le plus important pour légitimer et ancrer le mécanisme de la participation des groupes de population pauvres. Les faibles capacités de contrôle et de gestion doivent être soutenues et renforcées au niveau local.

Assurer un accès aux ressources forestières

Si les arbres et les forêts doivent jouer un rôle important comme revenu complémentaire pour les pauvres et comme caisse d'épargne dans les périodes de crise, un accès à ces ressources doit être garanti et assuré durablement. La condition préalable est le bon fonctionnement des organisations locales (souvent au niveau communal) qui doivent être soutenues par la politique et la législation forestière, par un droit de possession et d'usufruit clairement réglé et par des directives de planification participative.

Le rôle de la coopération au développement est de soutenir différentes institutions (gouvernement et ONG) dans les domaines suivants: la réforme pour une justice plus sociale, l'analyse des besoins des groupes de population pauvres, l'analyse des ressources disponibles et l'utilisation durable de la forêt par des organisations locales.

Encourager la plantation et les soins aux arbres par des incitations

Les producteurs pauvres doivent avant tout avoir la possibilité d'accéder aux moyens de production, aux informations du marché et au marché proprement dit des produits forestiers. De meilleures incitations doivent être conçues pour permettre aux pauvres de profiter des programmes forestiers nationaux et internationaux.

Un conseil accessible et simple est nécessaire pour diffuser des techniques de production et d'utilisation des différentes espèces. Les possibilités d'association entre les arbres et l'agriculture jouent ici un rôle particulier (agroforesterie). Les groupes organisés de producteurs et de distributeurs, ainsi qu'une politique commerciale orientée vers la pauvreté, doivent aider les paysans à obtenir des prix équitables pour leurs produits.

Développer des niches de production

Les places de travail dans les secteurs de l'artisanat et de la petite industrie liés aux produits forestiers (produits ligneux et non ligneux) ont un grand potentiel pour procurer plus de revenus et d'indépendance aux familles pauvres sans terre. Pour diriger avec succès une petite entreprise, ils ont cependant besoin d'un accès aux prestations financières (épargnes et crédits), aux connaissances techniques, au savoir-faire, aux informations du marché et aux possibilités de formation. La formation professionnelle doit tenir compte des besoins des pauvres afin de leur donner

une possibilité d'augmenter leur chance sur le marché. Une attention particulière doit être ici portée sur les besoins des femmes dont l'accès aux crédits et à certains marchés est souvent traditionnellement défendu.

La condition préalable pour une amélioration durable des possibilités de revenus est une politique commerciale et fiscale adaptée aux besoins de la population rurale pauvre. Une autre exigence est la conservation des ressources existantes. Elles doivent donc être gérées de manière durable du point de vue écologique.

Valorisation et indemnisation des prestations environnementales de la forêt

Cette possibilité est certes souvent citée comme un moyen de diversifier durablement les revenus en zone rurale et d'améliorer simultanément les conditions de vie de la population «en aval». L'influence positive de la forêt est incontestable: protection contre les dangers naturels, conservation de la diversité biologique, régulation du cycle de l'eau, élément du paysage pour l'écotourisme. La difficulté réside dans la quantification des prestations environnementales des différentes pratiques d'utilisation des sols et de la forêt, ainsi que dans l'indemnisation durable des bénéficiaires par la mise en place d'accord financier institutionnel. La thématique est à nouveau d'actualité en relation avec les puits de carbone. A l'heure actuelle, peu de choses concrètes ont été réalisées. La tâche consiste à rassembler des données et à développer

A propos du «combat» contre la pauvreté

Lors de la définition des objectifs d'un projet de développement, il s'agit d'examiner la pertinence des activités par rapport à la problématique de la pauvreté. Le spectre des objectifs va du *neutre* (n'aggrave pas la situation, ne cause pas de nouvelle pauvreté), au *réducteur* de pauvreté, puis au maximum à l'*éliminateur durable* de la pauvreté.

Tous les projets ne se prêtent pas de la même manière à la lutte contre la pauvreté. Cependant, cette dernière doit être un thème transversal et intégré dans la planification en tant qu'objectif mesurable. Les mesures neutres ne suffisent pas à faire évoluer la situation de la pauvreté!

des mécanismes de financement. A propos de la lutte contre la pauvreté, la réponse à la question suivante est toujours pendante: comment maintenir pour les pauvres une indemnisation équitable à long terme?

Alternatives externes à la forêt?

Au cours des prochaines décennies, les produits de la forêt et des arbres joueront pour les pauvres l'important rôle décrit ci-dessus. Au vu de l'augmentation de la population et de la diminution des ressources forestières, nous pouvons admettre que la croissance de la productivité a des limites. Pour aider les pauvres, il est donc nécessaire de développer en même temps d'autres possibilités externes à la forêt. Dans les pays ayant une faible surface forestière, cela peut signifier une amélioration des méthodes de production et de traitement agricoles. Lors des périodes difficiles, les ressources forestières comme filet de sécurité ne perdront pas de leur importance pour les familles pauvres. Le défi de conserver en même temps la productivité des forêts et des arbres, leur rôle sécuritaire et toutes leurs prestations environnementales demeurera présent. Si cet objectif peut être atteint, il bénéficiera à l'ensemble de la population qui profitera d'une protection contre les dangers naturels et d'eau potable.

4

Quelles sont les conclusions, que nous reste-t-il à faire?

La forêt joue un rôle essentiel pour la qualité de vie de tous les Hommes. *L'exploitation de la forêt est cependant centrale et vitale pour de nombreuses familles au Sud et dans l'Est.* Elle assure une base alimentaire, un revenu complémentaire aux moyens d'existence, et une sécurité indispensable pour surmonter les périodes de crise. Si en termes de produits forestiers nous pensons souvent en premier lieu au bois d'œuvre, le bois de feu, les produits non-ligneux et les prestations environnementales immatérielles sont prioritaires pour les pauvres.

Cette étude démontre que *des changements politiques et sociaux* sont nécessaires pour assurer aux pauvres un accès équitable aux ressources.

Comment pouvons-nous y contribuer à travers nos activités? :

- Les expériences en matière de conservation et d'exploitation durable des forêts montrent que les succès de l'aménagement forestier surviennent lorsqu'ils se développent à partir des visions des pauvres. En tant que personnes extérieures nous devons nous ouvrir à cette vision interne; un réel partenariat et *une action commune avec les pauvres* doivent se réaliser.
- *L'orientation implicite vers la pauvreté* des programmes de développement n'est pas suffisante. De nouveaux concepts de mise en œuvre et des instruments de monitoring conçus avec les pauvres sont nécessaires. Les institutions donatrices jouent ici un

rôle important dans la formation et la promotion des conditions cadres locales et nationales.

- Les conditions cadres incluent des bases légales claires sur les conditions de propriétés, le droit foncier et le droit d'usufruit. La réalisation de lignes directrices orientées vers la pauvreté est une condition pour une participation motivée des pauvres aux processus de décision.
- Afin que les pauvres puissent faire valoir leurs besoins, des évaluations de la pauvreté (*poverty assessments*) doivent rendre les conditions locales transparentes. Les pauvres doivent être capables et habilités à connaître leur situation et doivent être prêts à exploiter leur *droit de participer à la définition des conditions cadres*. Les processus de planification forestière doivent tenir compte des nouvelles conditions cadres et être orientés vers les femmes et les enfants en tant que personnes concernées et partenaires.
- Un renforcement de la position de négociation des personnes défavorisées affermit leur confiance en soi, surtout lorsque leurs connaissances et leurs propres propositions de solutions sont prises au sérieux. Des possibilités de participer à la détermination d'autres aspects de leurs conditions de vie s'ouvrent ainsi à eux.
- De nouveaux accords de gestion concernant l'utilisation de la forêt sont liés au *changement des structures du pouvoir et aux conflits*. Avec un engagement clair en faveur des défavorisés,

les donateurs peuvent contribuer à donner aux pauvres un espoir d'améliorer leur situation.

- Les expériences montrent que les accords concernant une utilisation communautaire de la forêt incluant la participation des pauvres et surtout des femmes ont de loin de *meilleures chances de succès pour une conservation durable des ressources forestières*. Les efforts d'application de modèles participatifs d'utilisation des ressources doivent être prioritairement soutenus.
- Les décisions concernant l'utilisation de la forêt doivent être prises de manière *décentralisée et politique*. Une volonté et une capacité locales sont nécessaires pour identifier les problèmes et pour participer aux décisions. La Suisse bénéficie d'une large expérience dans ce domaine.

De nombreuses expériences et exemples de la coopération internationale illustrent l'espoir des changements mentionnés.

La Suisse peut maintenant s'engager en vue d'accords internationaux – sur la mise en œuvre de la convention sur le climat et la biodiversité, sur la participation au développement des processus du Forum des Nations Unies sur les Forêts (UNFF), sur la convention internationale des bois tropicaux (OIBT) et sur le développement durable RIO+10.

- 1 Egger, M. et Egger, J.P. (1998): *Analyse transversale de la lutte contre la pauvreté et Empowerment*, étude de l'IUED et du NADEL, sur mandat de la DDC
- 2 Direction du développement et de la coopération (DDC), Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), Office Fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)
- 3 Année internationale de la montagne, symposium à Interlaken (30.9.–4.10.2001) avec le soutien de la DDC (<http://www.cde.unibe.ch>)
- 4 Shepherd, Gill; Arnold, Mike; Bass, Steve (1999): *Forests and Sustainable Livelihoods – Current understanding, emerging issues and their implications for World Bank Forest Policy and funding priorities*
- 5 Banque Mondiale (24. December 2000): *Towards a Revised Forest Strategy for the World Bank Group*, projet du document et autres documents sur <http://wbln0018.worldbank.org/essd/forestpol-e.nsf/MainView?OpenView>
- 6 Egli, Arnold (1999): *Der Beitrag von Bäumen und Wäldern zur Armutsbekämpfung*, étude sur mandat de la DDC
- 7 MacQueen, Duncan (1999+2000): *Demand surveys in Southern African region, Belize, Guyana und the Eastern Caribbean States and Central America*, Forestry Research Programme FFP, UK
- 8 c'est-à-dire interdisciplinaire, orienté vers la recherche de solution et participatif, voir aussi <http://www.transdisciplinarity.ch>
- 9 Warner, Katherine (2000): *Forestry and sustainable livelihoods*. Revue UNASYLVA de la FAO, vol. 51 no. 202, 2000/3
- 10 McGee, R. et Brock, K. (2001): *From Poverty Assessment to Policy Change: Processes, Actors and Data*, Institute of Developments Studies, Brighton, UK
- 11 C'est-à-dire, un monitoring réalisé avec les personnes concernées
- 12 Egger, M. et Egger, J.P. (1998): *Querschnittanalyse Armutsbekämpfung und Empowerment*, étude de l'IUED et du NADEL, sur mandat de la DDC
- 13 DDC, 2000 *Armut-Wohlstand*. Un document de réflexion sur la lutte contre la pauvreté.

Impressum

Photo de couverture:

Vreni Dürr-Gubler, Frauenfeld

Layout:

Atelier Bundi, Niederwangen

Composition:

Druckerei Paul Haupt AG, Bern

Tirage:

500 all., 500 fr., 600 ang., 300 esp.; août 2002

Avis:

Cette publication est également disponible en anglais,
en allemand et en espagnol

Commande auprès de:

Intercooperation, case postale 6724, 3001 Berne

Site Internet: <http://www.intercooperation.ch>

Série IC no. 3

ISBN 3-906494-26-8

inter cooperation

Natural Resource Management
Rural Economy
Local Governance and Civil Society

Maulbeerstrasse 10
Postfach 6724
CH-3001 Bern, Schweiz

T +41 31 382 08 61
F +41 31 382 36 05
info@intercooperation.ch
www.intercooperation.ch

Série IC no. 1:
Politique et Planification Forestières
Auteurs: Gérard Buttoud et Jean-Marie Samyn

Série IC no. 2:
Proyectos forestales andinos
Auteurs: Henning Weise, Kai Schrader, et al.



DIREKTION FÜR ENTWICKLUNG UND ZUSAMMENARBEIT **DEZA**
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION **DDC**
DIREZIONE DELLO SVILUPPO E DELLA COOPERAZIONE **DSC**
SWISS AGENCY FOR DEVELOPMENT AND COOPERATION **SDC**
AGENCIA SUIZA PARA EL DESARROLLO Y LA COOPERACION **COSUDE**